

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Tanindrazana – Fahafahana - Fandrosoana

Politique
de **D**éveloppement
Rizicole

2001 - 2010

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

TABLE DE MATIERES

1) CADRE D'ELABORATION ET DE MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT RIZICOLE	2
ENGAGEMENTS POLITIQUES	2
CONSTATS SUR LES POLITIQUES PASSES	4
DIAGNOSTIC DE LA FILIERE RIZ	4
2) OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE RIZ	8
OBJECTIFS GLOBAUX.....	8
RESULTATS ATTENDUS	8
3) STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT RIZICOLE.....	9
TRONC COMMUN D'INTERVENTIONS DE PORTEE NATIONALE	9
VOLET D'APPUI AUX POLES DE PRODUCTION ET D'APPROVISIONNEMENT (PPA).....	9
VOLET D'APPUI SECURITE ALIMENTAIRE AUX ZONES VULNERABLES ET ENCLAVEES (SAVE)	10
4) BASES DES STRATEGIES REGIONALES	11
CIBLAGE DES POLES DE PRODUCTION ET D'APPROVISIONNEMENT.....	11
CIBLAGE DES ZONES VULNERABLES	13
RESULTATS ATTENDUS PAR REGION	13
5) MESURES ET ACTIONS A PRENDRE A COURT ET MOYEN TERME.....	14
6) PILOTAGE DE LA FILIERE RIZ.....	22
7) ANNEXES	23
ANNEXE 1 : EFFETS DU FACTEUR RISQUE SUR LE DEGRE DE PAUVRETE DES MENAGES EN 2000.....	23
ANNEXE 2 : DEFINITION DES TERMES ET CONCEPTS DES TYPES DE RIZICULTURE	24
ANNEXE 3 : RESULTATS ATTENDUS DE LA STRATEGIE DE RELANCE PAR REGION.....	25

1) CADRE D'ELABORATION ET DE MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT RIZICOLE

ENGAGEMENTS POLITIQUES

Les engagements récents de l'Etat Malgache en matière de politique d'aide au monde rural, fournissent le cadre et les principes sur lesquels la politique rizicole peut s'appuyer. Ces engagements apparaissent principalement dans les textes suivants :

- ❑ le Document de Stratégie sur la Réduction de la Pauvreté (DSRP),
- ❑ le Plan d'Action pour le Développement Rural (PADR)
- ❑ la Politique Agricole et Alimentaire (PAA) définie par le MINAGRI (2001)
- ❑ la lettre de politique de développement rural (avril 2001).

Ces engagements illustrent le degré de priorité accordé au secteur, la cohérence d'ensemble et une volonté de réunir les conditions au développement de Madagascar. On y relève les préoccupations récurrentes d'améliorer la productivité agricole, de lutter contre la pauvreté, d'améliorer les revenus, de développer les infrastructures rurales, de revaloriser les cultures vivrières, de stimuler le secteur privé et le souci d'agir au plus près des réalités locales. L'ensemble de ces documents propose un cadre dans lequel doivent désormais s'inscrire des orientations de politique rizicole à la fois claires et volontaristes.

Une version intérimaire du document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) a été établie en novembre 2000. La stratégie retenue par le Gouvernement vise des objectifs de croissance économique forte et une amélioration de la qualité de vie des populations. Les axes de la stratégie définis permettant d'atteindre ces objectifs reposent sur :

- ❑ L'amélioration des performances économiques en y faisant participer les pauvres ;
- ❑ Le développement des services essentiels de base (éducation, santé, eau potable, ...) et l'élargissement des filets de sécurité au bénéfice des couches les plus vulnérables de la population;
- ❑ La mise en place d'un cadre institutionnel favorable à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté et le renforcement des capacités pour améliorer la gouvernance et les relations entre l'Administration et les administrés

Dans le cadre de cette stratégie, le milieu rural et la filière riz sont tout particulièrement concernés, d'une part en raison du caractère préoccupant de la pauvreté dans les campagnes, d'autre part parce que les objectifs de croissance économique et de réduction de la pauvreté ne seront pas atteints sans une politique adéquate sur la filière riz.

Les objectifs globaux du DSRP consistent à réduire la pauvreté à Madagascar de 70 à 35% en l'an 2015 et portent sur (i) les défis en matière de croissance et d'investissement et (ii) l'amélioration de la qualité de la vie. Visant une croissance économique de plus de 6%, le DSRP sous-tend une croissance agricole de l'ordre de 4% sur 2001-2005. L'évolution du secteur riz est déterminante pour assurer une telle croissance agricole .

La stratégie du Gouvernement pour aider les pauvres à prendre en main leur destin est de multiplier les chances pour chacun d'entre eux de gagner sa vie. Il faut pour cela fournir aux pauvres les moyens d'avoir des emplois, d'augmenter leurs revenus, leur donner accès à la terre et au crédit, et leur permettre de lancer de petites entreprises. Outre l'affectation budgétaire prioritaire en faveur de l'éducation primaire et de la santé de base, plusieurs pistes principales identifiées touchent directement la filière riz, principal employeurs malgache:

- ❑ l'accroissement de la productivité du secteur agricole, notamment celle de l'agriculture à petite échelle,
- ❑ l'accès des pauvres aux infrastructures (routes, transports, marchés ruraux, greniers communautaires, communication, énergie et eau potable),
- ❑ la promotion des micro-crédits...
- ❑ le développement des travaux et filières de production à haute intensité de main d'œuvre

En concordance avec les objectifs dans le DSRP, les objectifs assignés au développement rural dans la LPDR visent à :

- Assurer la sécurité alimentaire ;
- Contribuer à l'amélioration de la croissance économique ;
- Réduire la pauvreté et améliorer les conditions de vie en milieu rural ;
- Promouvoir la gestion durable des ressources naturelles ;
- Promouvoir la formation et l'information en vue d'améliorer la production en milieu rural.

Ces objectifs sont conformes aux politiques sectorielles et à la vision des acteurs centraux et régionaux du développement.

Sur la base d'un processus global (prenant en compte tous les secteurs d'activité du monde rural) et participatif (associant tous les intervenants du développement rural), le Gouvernement a élaboré un Plan d'Action pour le Développement Rural (processus PADR). Ce plan d'action constitue le cadre général de mise en œuvre de la présente politique de développement rural. Il constitue le cadre de conception, de définition et d'orientation des stratégies et des programmes de développement rural.

L'organisation du PADR a été institutionnalisée par décret et comprend un Comité Interministériel d'Orientation et de Validation (CIOV), une Equipe Permanente de Pilotage (EPP) et des Groupes Thématiques Centraux (GTC) et des Groupes de Travail de Développement Régional (GTDR). A l'échelon régional GTDR, cinq collèges d'acteurs locaux sont représentés: les services déconcentrés des Ministères concernés par le développement rural, les autorités décentralisées (élus communaux, députés, fonctionnaires de l'administration territoriale), les organisations non gouvernementales, les agences d'exécution de projet de développement rural et les organisations des producteurs.

La mise en œuvre de la politique de développement rural au travers de cette démarche du PADR permet le décloisonnement des sous-secteurs du développement rural et particulièrement de l'administration, l'implication de tous les acteurs du développement rural et la prise en compte et l'expression des besoins émanant des régions et sous régions. Le processus permet également la mise en cohérence de toutes les interventions.

Les premiers travaux au niveau national et régional dans le cadre de ce PADR ont permis d'élaborer le premier référentiel du Développement Rural. Ce référentiel définit les grandes orientations du développement rural, les axes stratégiques qui leur sont rattachés, des programmes issus de ces axes stratégiques ainsi que des actions prioritaires. Sur cette base, chaque GTDR a élaboré son programme régional de développement rural (PRDR).

L'actuel référentiel du Développement Rural comporte cinq grandes orientations (Annexe 1) :

- ❑ Première orientation : Assurer une bonne gestion du monde rural par la définition et la mise en œuvre des réformes institutionnelles et du cadre réglementaire
- ❑ Deuxième orientation : Inciter l'émergence des acteurs économiques, partenaires du développement rural
- ❑ Troisième orientation : Accroître et promouvoir la production agricole avec une utilisation optimale ainsi qu'une gestion durable des ressources et des infrastructures
- ❑ Quatrième orientation : Assurer une disponibilité alimentaire suffisante dans toutes les régions.
- ❑ Cinquième orientation : Développer des infrastructures sociales en vue d'améliorer l'accès aux services sociaux

CONSTATS SUR LES POLITIQUES PASSES

Les premières mesures d'ajustement structurel dans le secteur rizicole ont recherché l'incitation à la production de paddy en favorisant l'augmentation des prix au producteur par le biais d'un relèvement forfaitaire¹ dans un premier temps puis de la libéralisation des prix et des circuits de commercialisation dans un second temps. Les dévaluations successives avant 1987 visaient initialement l'augmentation des prix des biens échangeables afin de relancer et de renforcer les substitutions aux importations. Après l'élimination des subventions en 1982 et le désengagement total de l'Etat de la commercialisation et malgré des épisodes de déprotection dus notamment à un souci de préserver la stabilité des prix locaux au moment de la période de soudure pendant les années à fort déficit, la taxation des importations reflétait la volonté de protéger la production locale. Fixée à 30% au début des années 90, la taxe passa à 10% en 1996, puis à 30%, 10% et 5% en 1999. La loi de finances 2000 a porté les tarifs d'importation à 35%².

Ces mesures sur les prix ont été accompagnées d'un désengagement progressif de l'Etat de la distribution des intrants et du secteur d'irrigation. Annoncé dès la deuxième moitié des années 80, le changement dans la distribution d'intrants reste pour le moment inachevé.

En ce qui concerne l'irrigation, l'Etat s'est désengagé des GPI (Grands Périmètres Irrigués) en 1989. Le désengagement était motivé par la faillite de la gestion des systèmes d'irrigation fondés sur une prise en charge totale par l'Etat de la réhabilitation et de la maintenance des réseaux et par la restriction des dépenses publiques. Vers la fin des années 80, le rôle de l'Etat se bornait ainsi à la réhabilitation des réseaux et aux grands travaux tandis que les entretiens des canaux primaires et secondaires revenaient aux paysans à travers les AUE.

La libéralisation des prix et le désengagement de l'Etat ont eu des résultats limités car les conditions d'une relance de la riziculture n'étaient pas réellement en place. La réponse de l'offre par rapport au prix a été décevante et cette politique des prix n'a pas été suffisante pour un retour à une croissance soutenue du fait de la structure non concurrentielle de la commercialisation et de l'enclavement des régions productrices (difficultés d'approvisionnement en intrants, coûts importants d'évacuation des produits), « les signaux de prix » atteignant ainsi difficilement les producteurs.

DIAGNOSTIC DE LA FILIERE RIZ

Un diagnostic approfondi de la filière riz et de ses perspectives de développement a été réalisé en 1999-2000 par l'UPDR avec l'appui de la FAO. Les points importants du diagnostic sont repris ci-dessous.

Avec un Chiffre d'affaires monétarisé de 4883 milliards de fmg et un poids économique de 6630 milliards de fmg (intégrant l'approvisionnement non monétarisé), la filière d'approvisionnement en riz constitue la première activité économique de Madagascar en termes de volume, générant une valeur ajoutée de 2661 milliards de fmg en 1999. Elle contribue à hauteur de 12% au PIB en termes courants³ et de 43% au PIB agricole (estimé à 27% du PIB global). En ce sens, les performances de la filière déterminent de manière significative les performances du secteur agricole. Cette valeur ajoutée est constituée à 74% de revenus d'exploitation (dont 1/3 environ équivaut à la rémunération de la main d'œuvre familiale⁴), à 20% de salaires et à 6% de revenu foncier

La riziculture à Madagascar est pratiquée par 1.721.000 exploitants. Si on intègre l'aval de la filière, 30.000 opérateurs dont la plupart sont pluri-fonctionnels (collecte, décorticage, vente en gros ou au détail), ce sont 1.750.000 opérateurs qui sont concernés, généralement chefs de ménage. Les revenus d'exploitation familiaux affectent ainsi, à raison de 5,7 personnes par ménage en moyenne, une population rurale et urbaine de près de 10 millions d'habitants. Le volume de travail généré simplement par la production rizicole (hors transformation, commercialisation) correspond à 242 millions de jours de travail par an, soit l'équivalent de 970 000 emplois à plein temps auxquels s'ajoutent près de 70 000 emplois salariés générés en aval de la production (transformation, commercialisation).

¹ Dans le cadre de l'accord avec le FMI, les prix au producteur étaient relevés de 27% en 1982 et de 11% en 1985.

² TVA : 20% ; TI : 15%.

³ PIB en termes courants 1999 : 23.000 Milliards de Fmg (INSTAT).

⁴ Evaluée au salaire agricole moyen.

La rémunération de l'ensemble des salariés agricoles et en aval représente 20% ⁵ de la valeur ajoutée directe. La filière est également génératrice d'emplois et distributrice de revenus en amont (commercialisation des intrants et de l'équipement / matériel) et dans les services d'appui au milieu rural.

D'ici 2010, la population malgache devrait atteindre 19,3 millions d'habitants, soit une hausse de 32,1% par rapport à 1999 (2,57% de croissance annuelle sur 1999-2010, source: projections INSTAT 1999). Si on y compte aussi la demande couverte actuellement par le riz importé (10-11% du riz consommé à Madagascar), on peut tabler sur une capacité d'absorption additionnelle du marché national équivalente à près de 43% de la production nationale actuelle de riz sur base d'une consommation par habitant constante de 129 kg/an /habitant (équivalent à 118 kg/hab en ville et 134 kg/hab en zone rurale).

Atouts de la riziculture

La grande diversité des conditions de production est un facteur favorable. La variété des situations, des systèmes de culture et des itinéraires techniques, ainsi que le savoir faire des paysans malgaches, représentent des éléments très favorables permettant notamment au niveau global de réduire les risques de mauvaise récolte et de fournir une certaine souplesse d'intervention.

Un niveau élevé de la demande et une certaine rigidité représentent des atouts, en tous cas une garantie de débouché. Même s'il est souhaitable de diversifier le régime alimentaire malgache, trop dépendant du riz, une demande élevée et assez peu élastique est un atout pour toute politique de développement du secteur; non seulement elle offre une certaine garantie de débouché, mais on constate que les consommateurs affichent une préférence marquée pour le riz local; 80% des ménages urbains seraient prêts à payer le riz local 20% de plus s'ils avaient le choix entre riz local et riz importé.

Des potentialités connues et maîtrisables dans la plupart des situations. Les travaux de recherche et d'expérimentation depuis plusieurs décennies fournissent aujourd'hui des modèles d'intensification pour la grande majorité des systèmes de culture; pour simplifier on peut dire que presque partout on «sait» obtenir une augmentation de rendement supérieure à 1t/ha dans des conditions financières acceptables⁶.

Des zones à excédent structurel bien identifiées. C'est aussi un atout que d'avoir des bassins de production structurellement excédentaires (Alaotra, basses vallées de l'Ouest,...), à partir desquels on peut dynamiser des filières bien identifiées.

Une adéquation entre les grands bassins de production et les fortes populations. Une telle adéquation est souvent la résultante de la localisation des populations en fonction des potentialités rizicoles, mais il est utile de la considérer comme un avantage structurel dès lors que l'on cherche à améliorer les performances du secteur commercial; il s'agit surtout des Hauts Plateaux, mais aussi de l'Alaotra; la principale exception est la côte Est dont la population s'est densifiée à partir des cultures d'exportation. Ce constat est intéressant dans la mesure où les flux interrégionaux ne représentent qu'un total de l'ordre de 180 000 tonnes de riz, soit 34% du total commercialisé et environ 10% du total produit; à ce titre les circuits courts méritent peut-être qu'on leur accorde une certaine priorité par rapport aux circuits longs dans une perspective d'améliorations des performances commerciales.

Un coût de revient économique bord champ compétitif. Il est remarquable que le prix de revient, en termes économiques, du paddy et/ou du riz malgache est compétitif au stade bord/champ par rapport aux productions concurrentes d'Asie.

Il existe des potentialités pour exploiter davantage des **niches d'exportation** de riz malagasy haut de gamme (Marovoay) qui est apprécié sur le marché européen et dans l'Océan Indien

Les atouts de la riziculture sont réels et crédibilisent une option de relance de cette filière sur laquelle les contraintes identifiées ci-après seront à lever.

⁵ Plus de 500 millions de Fmg.

⁶ sauf peut-être pour le tavy.

Contraintes de la riziculture malgache

L'enclavement des zones productrices des produits vivriers en général et des zones rizicoles en particulier constitue un des blocages du développement du monde des agriculteurs. Rares sont les routes ou pistes qui sont accessibles toute l'année. Il en résulte une hausse des prix des intrants, une baisse des prix aux producteurs et une hausse des prix aux consommateurs.

La dégradation des bassins versants dominant les périmètres rizicoles compromet d'une part la pérennité des infrastructures agricoles (débit solide important dû aux produits d'érosion des bassins versants dénudés à cause de la pratique de tavy et de la déforestation incontrôlée d'où ensablement précoce des ouvrages d'art, etc.) D'autre part, les Associations des Usagers de l'Eau (AUE) ne sont pas toujours performantes.

Le niveau d'équipement des riziculteurs est très limité. La riziculture améliorée ne concerne qu'1/4 des superficies rizicole et 45% de cette forme de riziculture se retrouve sur les Hauts Plateaux. La faible utilisation des intrants majeurs (engrais minéraux, semences sélectionnées, produits phyto-sanitaires) est liée à la fois à la mentalité paysanne, au prix de ces produits et à l'approvisionnement insuffisant des zones rizicoles du fait de l'état délabré des routes. Les techniques nécessaires pour permettre aux semences améliorées d'extérioriser leurs potentialités ne sont pas toujours mises en œuvre. L'apport des bonnes doses de fertilisation, une des exigences des variétés améliorées, n'est pas respecté.

L'accès insuffisant au crédit est citée par les producteurs comme une des principales contraintes à une bonne campagne culturale, notamment à l'achat des intrants. Moins de 3% des riziculteurs ont bénéficié d'un crédit de campagne formel en 1999. La majorité des producteurs passe par le crédit informel (sous forme de prêts ou d'avance en intrants) au taux élevé. Le crédit apparaît comme une des contraintes économiques majeures pour la plupart des agents de la filière, freinant l'intensification pour les riziculteurs et la capacité de stockage pour les collecteurs, les décortiqueurs et les détaillants.

Le niveau élevé d'incertitude et de risque dans l'agriculture malgache, dû au risque climatique, aux maladies et aux attaques des insectes est un facteur déterminant des rendements. Plus le facteur risque augmente, plus les rendements baissent ; les agriculteurs minimisent l'investissement et l'emploi d'intrants en situation de risque. **Le degré de risque des activités paysannes**⁷ affecte fortement les activités de production et le degré de pauvreté des ménages⁸ (revenu brut par tête, production de paddy par tête).

L'insécurité foncière dans laquelle se trouvent nombre d'exploitations découle de plusieurs types de contraintes : la rareté des terres, le coût élevé d'acquisition des titres, la complexité de la procédure d'acquisition des terres, l'éloignement du service des Domaines et la durée du traitement des dossiers trop excessive. L'insécurité foncière décourage le comportement d'investisseur du riziculteur, a contrario de l'acquisition qui de plus le sécurise et lui facilite l'accès au crédit.

Les infrastructures de marché sont déficientes dans les zones rurales et le riz local y est peu commercialisé en dehors de la période de récolte. Il en résulte l'absence de fluidité de la circulation des biens, des services et de l'information, et en particulier de transmission au long des sous-filières des variations de prix. Cette segmentation spatiale des marchés favorise surtout les opérateurs en aval et reflète la situation de rente et de spéculation qui s'est instaurée dans le secteur rizicole, même si celle-ci a régressé (mauvaise coordination verticale entre agents).

⁷ quantifié sur base des données des enquêtes du Réseau d'Observatoires Ruraux (ROR): Il a été procédé à l'établissement d'un indicateur multivariable cumulant les variables pondérées suivantes: (i) variable dégât du riz dans les champs et au stockage, (ii) dégât des autres cultures, (iii) existence de problèmes sur l'élevage, (iv) cession de foncier, (v) déclaration de litiges fonciers, (vi) occurrence de catalysmes naturels (cyclone, sécheresse, inondation, criquets), (vii) sentiment d'insécurité civile, (viii) évolution négative sols-nappe d'eau.

⁸ annexe 1

Le **dysfonctionnement persistant des marchés** traduit les limites des politiques de libéralisation qui ont buté sur des contraintes portant sur les infrastructures et l'organisation sociale, ne permettant pas au marché de fonctionner avec efficacité, c'est-à-dire d'inciter les riziculteurs à améliorer leur productivité. En majorité les riziculteurs malgaches ne sont pas spécialisés dans la production de riz et ne reçoivent actuellement que de faibles sollicitations du marché. Un grand nombre d'entre eux poursuit essentiellement un objectif de satisfaction des besoins alimentaires familiaux. Mais qu'ils soient dans une situation de survie, d'auto-suffisance ou de création de surplus, les riziculteurs sont néanmoins pour la plupart dépendants du marché (par des ventes ou achats destinés à compléter leur production ou à couvrir des besoins saisonniers).

La politique sectorielle s'est articulée autour des deux grands thèmes de **la vulgarisation et de l'irrigation**. Le Programme des Périmètres Irrigués (PPI) et le Programme National de Vulgarisation Agricole (PNVA) ont constitué les principales interventions de l'Etat malgache, avec l'aide des bailleurs de fonds. Des contraintes importantes comme l'aménagement des pistes rurales ou l'organisation des producteurs de la filière ont rencontré insuffisamment d'écho auprès des décideurs.

La productivité des systèmes de production rizicoles malgaches demeure très affectée par le manque d'intensification et l'insuffisance de maîtrise d'eau en dépit des efforts déployés antérieurement sur la vulgarisation et l'intensification

2) OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE RIZ

OBJECTIFS GLOBAUX

Les objectifs de la politique de développement rizicole s'accordent étroitement avec ceux de la Lettre de Politique de développement rural et du PADR; ils visent à

- ❑ Intensifier et moderniser la production rizicole, tout en tenant compte de la gestion des ressources naturelles
- ❑ Organiser et améliorer les filières régionales d'approvisionnement rizicole en s'appuyant sur les pôles de production
- ❑ Contribuer à la sécurité alimentaire dans toutes les régions;

RESULTATS ATTENDUS

Résultats attendus à l'horizon 2005 : 3,37 millions de tonnes de production

Résultats attendus à l'horizon 2010 : 3,97 millions de tonnes de production.

La LPDR cible une croissance de 4% du secteur agricole correspondant aux objectifs inscrits dans la DSRP (6,3% de croissance économique annuelle). Pour assurer de tels objectifs, la politique de Développement rizicole ne peut cibler moins de 3,3% de croissance annuelle de la production (43,6% d'augmentation à l'horizon 2010).

Ceci correspond à une croissance de la production rizicole de l'ordre de 3,3% par an en s'appuyant sur une croissance moyenne annuelle des rendements de 1,9% par an sur le riz aquatique et de 1,6% pour le riz pluvial, une croissance respective des surfaces cultivées en riz aquatique et pluvial de 1,6% et 2,3% tout en réduisant puis stabilisant les surfaces en tavy (Projections réalisées sur modèles de l'étude filière riz UPDR/FAO/2000).

La totalité de l'augmentation des surfaces cultivées en aquatique sera assurée par l'augmentation de la part de riz aquatique⁹ en double culture (19% des surfaces en riz aquatique passant en double riziculture d'ici 2010 soit 1,6% de la surface aquatique chaque année). Cet effort d'intensification nécessitera une **nette amélioration de la maîtrise de l'eau sur 222 000 ha de rizières aquatiques** (essentiellement sur le Nord ouest avec 197000 ha de rizières concernés et l'Est avec 101 000 ha de rizières avec des problèmes de drainage)

A l'horizon 2005, il s'agit d'obtenir une croissance de la production brute de 21,5%, 11% de croissance en rendement¹⁰ et 9,5% d'augmentation des surfaces cultivées (accroissement du pourcentage de riz aquatique en double culture et accroissement des surfaces employées tous systèmes sauf tavy). Le rendement en riz aquatique va ainsi passer de 2150 kg / ha. L'objectif de production est 3,37 millions de tonnes de paddy .

A l'horizon 2010, il s'agit d'obtenir 43,6% d'augmentation du volume brut produit en paddy avec 21% de croissance des rendements¹¹ et 18% d'augmentation des surfaces cultivées. Le rendement moyen ciblé en riz aquatique est de 2590 kg/ha. Ceci nécessitera une croissance en surface réelle de 28% en riz pluvial et une baisse de 36% des surfaces en tavy¹² (stabilisation des zones en tavy et passage à une culture permanente générant l'abandon des surfaces en jachère). Sur base de l'évolution annuelle de la population agricole sur la même période (1,71%), la productivité par travailleur devra s'accroître de 1,6% par an (19% d'augmentation d'ici 2010). L'objectif de production est de près de 4 millions de tonnes de paddy¹³ (3,99 millions de tonnes).

⁹ Annexe 2 : définition des termes et concepts des types de riziculture

¹⁰ Avec 50% de la surface de riz aquatique en foule qui est transféré en riz aquatique SRA (+30% de rendement moyen sur 4 régions) , on génère une croissance du rendement moyen du riz aquatique de 11%

¹¹ L'amélioration de la maîtrise d'eau (passage d'un mauvais à un bon degré de maîtrise d'eau estimé par les paysans) correspond aussi à des gains de rendement de 50% sur le Lac, de 20% dans le Centre Ouest, de 30% dans les hauts Plateaux et de 53% sur le Lac Alaotra (FAO UPDR Etude filière riz 2000) car la réduction du risque engendre parallèlement l'intensification de l'emploi d'intrants

¹² On vise une réduction annuelle de 5% des surfaces en tavy (abandon / reboisement des jachères) contrecarré par le développement de surfaces permanentes de riz de montagne (fixation des surfaces en culture par riziculture sur couverture végétale SCV) correspondant à une croissance de l'intensité culturale .

¹³ Annexe 3 : Résultats attendus par région.

3) STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT RIZICOLE

Le gouvernement s'est engagé à passer d'une politique macro-économique de libéralisation et de désengagement de l'Etat, à une politique sectorielle équilibrée de développement de la filière riz où l'intervention publique facilite l'organisation de la filière et se met au service des opérateurs pour lever les blocages à l'augmentation de la production et des échanges.

Les trois orientations stratégiques proposées poursuivent la finalité suivante : réunir les conditions favorables au fonctionnement d'un marché libre qui agisse efficacement en termes d'incitation pour les riziculteurs (améliorer leur capacité à produire, à produire de façon durable, à satisfaire leurs besoins alimentaires, à augmenter leurs revenus) **et de stabilisation pour l'économie des consommateurs urbains et ruraux** (disponibilité du riz, prix accessible, qualité requise).

Etant donné la diversité des **logiques** et des performances des exploitations malgaches, la stratégie d'intervention s'orchestre en trois volets d'intervention qui seront mis en place simultanément. Ces trois volets d'intervention comprennent:

- ❑ Tronc commun d'interventions de portée nationale
- ❑ Volet d'appui aux pôles de production et d'approvisionnement (PPA)
- ❑ Volet d'appui en sécurité alimentaire aux zones vulnérables et enclavées (SAVE)

Le tronc commun comprend l'ensemble des actions de portée nationale non sujettes à un ciblage spatial spécifique tandis que les deux volets d'appui qui vont s'orchestrer dans chaque région dans une logique de complémentarité permettent de dispenser des actions d'appui adaptées au potentiel et aux capacités locales.

TRONC COMMUN D'INTERVENTIONS DE PORTEE NATIONALE

Le Gouvernement entend **redonner aux prix de vente du paddy et du riz**, leur caractère incitatif pour encourager les stratégies d'intensification. Toute politique de la filière riz devra rechercher une amélioration du fonctionnement du marché et un certain degré de stabilisation des prix aux producteurs par un système adéquat de taxation du riz importé qui protège le marché national des fluctuations incessantes du marché international.

Une amélioration de la performance du secteur rizicole en général consistera en une série d'actions visant d'abord l'amélioration des conditions de production, la productivité du travail, la diminution des coûts de production, une augmentation des performances techniques tout en préservant les ressources naturelles et une amélioration des conditions de commercialisation. La stratégie globale de relance de la production peut se conjuguer sur trois axes

Axe a1 : Assurer un environnement économique et juridique favorable

Axe a2 : Adapter le cadre institutionnel face au pluralisme d'acteurs

Axe a3 : Intensifier et moderniser la production

VOLET D'APPUI AUX POLES DE PRODUCTION ET D'APPROVISIONNEMENT (PPA)

Cette stratégie se situe dans le contexte de la forte compétition entre riz national et riz importé. Elle vise à développer les échanges à partir de pôles actuellement excédentaires ou à fort potentiel de productivité. Il s'agit de concentrer les efforts d'intensification de la production et de modernisation sur plusieurs pôles correspondant à des zones de concentration de surfaces en riz aquatique (10000 -50000 Ha) où se localisent les riziculteurs les plus performants ou les plus à même de dégager des surplus. Ces exploitants sont bien placés pour mettre à profit un environnement économique amélioré.

Le Volet d'appui aux pôles de production et d'approvisionnement (PPA) vise à augmenter la production pour mieux satisfaire les besoins des consommateurs urbains malgaches tout en développant l'activité économique et les emplois de la filière rizicole. On peut envisager aussi dans ce cadre de viser le marché d'exportation. Ce sont essentiellement les exploitants semi-spécialisés riz et déjà positionnés sur la vente, identifiés dans l'analyse des stratégies paysannes. L'objectif est ici de renforcer des sous-filières rizicoles intégrées.

A court ou à moyen terme, selon leur état actuel de développement, ces pôles pourraient bénéficier d'un dispositif reposant principalement sur les axes suivants en conformité avec le PADR :

- ❑ Axe b1: Améliorer les conditions d'accès et l'infrastructure irriguée des pôles de production
- ❑ Axe b2: Renforcer l'appui aux producteurs (recherche, conseil, crédit, intrants) pour améliorer la productivité rizicole
- ❑ Axe b3: Renforcer la **contractualisation** entre les opérateurs et la dynamique de filière
- ❑ Axe b4: Développer les échanges et viser le marché d'exportation.

VOLET D'APPUI SECURITE ALIMENTAIRE AUX ZONES VULNERABLES ET ENCLAVEES (SAVE)

La dynamique propre de la filière riz est issue du cumul de micro-stratégies paysannes et de petits opérateurs et reflète un comportement de résistance contre la pauvreté. Les comportements actuels sont largement tributaires d'une gestion à court terme : gestion du risque, minimisation des dépenses en achat d'intrants, maintien du troc dans les échanges qui ont bloqué l'innovation technique et organisationnelle.

Il s'agit ici de contribuer à la lutte contre l'extrême pauvreté qui touche principalement le milieu rural malgache. La production de riz concernant plus de 90% des exploitations du pays, améliorer les conditions de production de ces exploitations devrait améliorer la situation alimentaire et les revenus d'un grand nombre de ménages ruraux.

Cette stratégie vise en priorité à mieux assurer l'autosuffisance vivrière des ménages ruraux, à améliorer leur capacité à stocker leur récolte pour assurer la consommation familiale annuelle, à diversifier les productions agricoles.

Une telle stratégie est complémentaire de la précédente. Elle aurait une portée nationale, couvrant l'ensemble de la filière riz (riziculteurs et autres opérateurs), en synergie étroite avec le PADR, avec un impact élargi aux salariés agricoles et aux petites exploitations. Elle serait plus systématiquement opérée dans les régions concentrant les micro-producteurs en situation d'autosubsistance telles que l'Est, le Nord et le Sud, mais elle ciblerait aussi ce type de riziculteurs, moins nombreux, dans les autres régions.

Le Volet d'appui Sécurité alimentaire - Zones vulnérables comporte les axes d'intervention prioritaires suivants :

- ❑ Axe c1 : Stabiliser la culture sur brûlis (tavy , tetiky, hatsake) et préserver les ressources naturelles
- ❑ Axe c2 : Promouvoir la monétarisation des échanges
- ❑ Axe c3 : Favoriser la diversification agricole et réduire la dépendance en période de soudure
- ❑ Axe c4 : Multiplier les activités génératrices de revenus chez les petits riziculteurs

4) BASES DES STRATEGIES REGIONALES

CIBLAGE DES POLES DE PRODUCTION ET D'APPROVISIONNEMENTCiblage des actions d'appui aux pôles de production et d'approvisionnement(volet PPA)

Région rizicole	GTDR	Province	Principaux pôles de production	Superficie (Ha irrigables)	A titre d'exemples (en ha)
Nord-Ouest	1. Marovoay	Mahajanga	1. Marovoay	22 642	Ambalabe : 1 500 Bekarara : 3 000 Manaratsandry : 2 324 Marovoay Karambo : 14 000 Madirovalo 3 000 Anjajia : 1200
	2. Betsiboka	Mahajanga	2. Ambato Boeni	4 920	Madirotelo : 1 000
	3. Sofia	Mahajanga	3. Maeavatanana	2 040	
			4. Antsohihy	1 205	
			5. Befandriana	2 290	
Nord			6. Mandritsara	4 375	Ankaizina : 900
			7. Bealanana	1 300	
	4. Melaky	Mahajanga	8. Maintirano	9 150	Betanatana : 2 500 Kingalahy : 1 500
			9. Antsalova (plaine de Bemaraha)	22 200	Bemamba : 7 000 Sakomba : 3 000 Andranolava : 2 000 Ampamoty : 1 500 Mangorisabora : 2 000 Ankasakasa Tsiribay :1 500
			10. Besalampy	5 965	
Est	5. Mahajanga	Mahajanga	11. Basse Mahajamba	1 400	
	6. Diana	Antsiranana	12. Ambilobe	8 000	Mahavavy : 8000
			13. Ambanja	14 067	Bas Sambirano : 13 500 Andranofanjara : 800 Mahavanona :1 080
Alaotra	7. Sava	Antsiranana	14. Antsiranana II	4 227	
	8. Toamasina	Toamasina	15. Cuvette d'Andapa	2 500	
			16. Maroantsetra	10 095	Mahavelona : 815 Ankofa : 1 200 Ankorefo : 1 445 Manjato : 850
			17. Soanierana Ivongo	2 330	Iazafo Nord : 1 270
			18. Vavatenina	1 655	Ambalahasina : 900
Alaotra			19. Brickaville	3 265	
	9. Mangoro	Toamasina	20. Moramanga	7 382	Nonoriana-Lanihay : 700 Amparihibe I : 1 000 Betsizaraina : 800
			21. Mahanoro	3 530	
	10. Atsimo-Atsinanana	Fianarantsoa	22. Manakara	2 950	Ambila/Marofarihy : 830
	11. Alaotra	Toamasina	23. Ambatondrazaka	29 575	Anony : 13 000 Didy : 3 000 PC15 : 4 000 , Andrangorona : 1 000 Nanamontana : 1 050 PC23 : 20700 PC 23 hors maille : 1 090 Sahamaloto : 8 513 Vositany : 2 000 Imamba-Ivavaka : 2 750 Andilamena : 2 885 Dihizana-Andrano : 1 450
			24. Amparafaravola	38 446	
			25. Andilamena	5 235	

Région rizicole	GTDR	Province	Principaux pôles de production	Superficie (Ha irrigables)	A titre d'exemples (en ha)
Centre Ouest	12. Atsimo-Andrefana	Toliara	26. Ampanihy	3 100	Andranomilitsy : 1 000
			27. Beroroha	2 400	Bevolo-Fanjakana : 1 400
			28. Betioky	17 925	Beavoha : 1 500
					Ambohimavelona : 900
			29. Sakaraha 30. Toliara II	2 670	Belamoty : 1 200 Betakilotsy : 900
				20 160	Bezaha : 800 Taheza : 8 000
	13. Menabe	Toliara	31. Belo/Tsiribihana	9 650	Taheza rive gauche : 1 350
			32. Mahabo	11 410	Maromandry : 1 000
			33. Manja	2 790	Bas-Fiherenana : 4 500
	14. Itasy	Antananarivo	34. Morondava	4 630	Manombo-Andoharano : 8 000
			35. Arivonimamo	4 440	Manombo-Ranozaza : 2 500
			36. Miarinarivo	3 517	Ranozaza aval : 2 500
Hauts Plateaux	15. Vakinankaratra	Antananarivo	37. Tsiroanomandidy		Bemarivo : 4 000 Bevolo : 800
			38. Antanifotsy	8 956	Ankilizato : 900 Dabara : 10 000
			39. Antsirabe	10 162	Vondrove : 1 000
			40. Betafo	4 520	Hellot : 3 000
			41. Faratsiho	3 903	Basse-Andromba : 1 000
	16. Imerina Centrale	Antananarivo	42. Ambatolampy	3 675	Manalalondo : 980
			43. Ambohidratrimo	6 092	Ifanja Nord : 1 000
			44. Andramasina	4 491	Riziculture pluviale
			45. Anjozorobe	8 753	
			46. Tana Avaradrano	2 000	
	17. Haute Matsiatra	Fianarantsoa	47. Manjakandriana	6 084	Ambatomiady : 2 000
			48. Tana Banlieue	2 578	Angodana : 1000 Sahanamalona : 1 000
	18. Horombe	Fianarantsoa	49. Ambalavao	5 095	Ambohibary : 2 620 Manandona : 1 190
			50. Ambohimasoa	6 482	Andranotobaka : 1 000
	19. Amarin'i Mania	Fianarantsoa	51. Ambatofinandrahana	2 798	Nanohazana : 800
			52. Amboasary	4 160	landratsay : 1 270 Ipongo : 950
	20. Tolanaro	Toliara			Ambatofotsy : 1 350 Vinaninony : 1 375
Sud					Amparantanjona : 1 900
					Alasoara : 1 100
					Mantasoa : 800
					Ambatofotsy : 800
					Antsely : 1000 Manambolo : 800
					Mananantanana : 960
					Vatoraraka : 1600 Haute Ankona : 1 560
					Soavina : 1 200
					Behara : 800
					Tsivory

Les stratégies régionales de mise en œuvre de la politique de développement rizicole sont spécifiées au niveau des GTDR dans le cadre de la mise en œuvre du PADR. La stratégie de chaque GTDR s'ajuste en fonction de l'existence et du poids relatif de ses pôles de production, de leurs besoins spécifiques en aménagement réhabilitation, routes et appuis techniques couverts par le volet PPA.

CIBLAGE DES ZONES VULNERABLES

La délimitation des zones vulnérables affectées par le manque d'opportunités économiques, le développement de culture sur brûlis (tavy, hatsake, tetiky), l'enclavement et l'approvisionnement en céréales permettra de mieux cibler les appuis du volet SAVE.

Comme zones vulnérables, il faut considérer:

- * Littoral Est du Nord au Sud
- * Zones des falaises (Moramanga, Marolambo, Ifanadiana, Ikongo)
- * Zones Ivohibe Befotaka
- * Zone autour d'Akaranfantsika.

Les problèmes identifiés dans ces zones (enclavement, dégradation des pistes, isolement, insécurité, manque d'appui agricole...) témoignent tous de l'implacable nécessité d'un développement économique pour s'y soustraire (dégradation écologique, pauvreté et conservation) La transition d'une économie rurale d'autosubsistance voir de cueillette ou de troc vers une économie de marché semble être la condition sine qua non à la réussite du développement durable.

RESULTATS ATTENDUS PAR REGION

La croissance des rendements présentée par région se base essentiellement sur un passage de l'ordre de 50% des surfaces aquatiques de repiquage en foule, en système de riziculture améliorée (SRA)¹⁴ (Toutes régions) et en système riziculture intensive (SRI)¹⁵ (surtout Hauts Plateaux) sous-entendant une croissance significative de l'emploi d'intrants. L'augmentation des surfaces cultivées en riz aquatique correspond à l'accroissement des superficies économiques induit par le développement de la double -riziculture (221 000 ha additionnels en double riziculture). Tout ceci ne pourra se réaliser sans une amélioration significative de la maîtrise de l'eau (527 000 ha de rizières à améliorer en aquatique). Elle intègre également les croissances de rendement et de surface sur riz pluvial (2,3% par an) et l'évolution du tavy.

Cette politique sous-tend une véritable modernisation de la riziculture aquatique malgache avec un volume d'engrais multiplié par 3,3 (passage de 10kg/ha à 37 kg/ha), un volume de produits phyto-sanitaires multiplié par 3,6 et des volumes de semences améliorés et de fumier en croissance de 43 et 47%. Le soutien d'une telle dynamique exigera la disponibilité d'intrants sur les marchés à prix incitatif.

Cette politique devrait engendrer un besoin additionnel conséquent en travail agricole (équivalent de 236000 emplois¹⁶ à plein temps). Le volume de travail mobilisé sur la filière devrait croître de 26% d'ici 2010, soit une croissance plus forte que celle de la population agricole. Le niveau d'emploi du facteur travail pourrait augmenter de 186 HJ/ha jusque 202 HJ/ha. Il devrait être néanmoins réduit avec des efforts d'équipement au niveau paysan et la généralisation de l'emploi de produits phyto-sanitaires (réduction des besoins de travail en sarclage manuel) . La productivité du travail en termes de kg de paddy par jour va remonter de 12 kg à au moins 13,5 kg/jour (+13%) Comme on le voit ce cumul de projections régionales demeure au dessus de l'objectif de croissance annuel de la production rizicole de 3,3%; il correspond à une croissance de 3,35%.

¹⁴ passage de 190 000 ha SRA en 1999 à 670 000 ha en SRA en 2010 (12% de croissance annuelle des surfaces cultivées en SRA provenant d'une transformation des surfaces cultivées en repiquage en foule)

¹⁵ passage de 23000 ha estimés en SRI en 1999 à 63000 ha en 2010 (10% de croissance annuelle)

¹⁶ emploi à plein temps équivalent à 250 hommes - jours de travail par an

Il importe de noter l'importance des investissements et des efforts à prévoir pour améliorer la maîtrise de l'eau sur plus de 40% des surfaces en riz aquatique.

5) MESURES ET ACTIONS A PRENDRE A COURT ET MOYEN TERME

L'ensemble des mesures et actions à prendre est réparti en deux groupes distinguant les interventions réalisables à court terme de ceux qui se positionnent dans la durée (moyen terme). Ces mesures et actions sont réparties par volet et par axe d'intervention. La matrice développée sur les pages suivantes spécifie cette politique avec ses 3 volets et ses 10 axes, les mesures et actions avec un échéancier, une désignation des acteurs principaux .

Tableau 1 : Matrice des axes, actions et mesures de la politique de développement rizicole à court terme et moyen terme

Axes	Actions et mesures de court terme (2002 – 2004)	Actions et mesures de moyen terme (2005 – 2010)	Echéance	Principaux acteurs
TRONC COMMUN D'INTERVENTION DE PORTEE NATIONALE				
A1: Assurer un environnement économique favorable	Mesures spécifiques riz : <i>Structurelles :</i> - Etablir un inventaire-diagnostic complet des pôles de production par GTDR (potentiel et besoins en investissements) - Mettre en place un plan d'aménagement identifiant les superficies à réhabiliter <i>Institutionnelles :</i> - Inciter et sécuriser les investissements privés dans la production rizicole et dans les activités aval - Actualiser les textes relatifs au transfert de gérance des infrastructures hydroagricoles - Poursuivre la constitution des OP - Créer une entité de pilotage de la filière riz	- Réhabiliter les infrastructures hydrauliques défaillantes (stations de pompage, équipements de base, canaux primaires et secondaires) avec une visée constante d'une meilleure maîtrise d'eau. -Développer l'irrigation d'appoint (impluvium)	Fin 2001 2002 2005 2006 2002 2002 Permanent Mi 2002	Etat, Bailleurs, Privés Etat, Bailleurs, Privés Etat, Bailleurs, GTDR, AUE GTDR Etat, privés Etat Etat, Soc civ Etat, privés
	Mesures d'accompagnement: <i>Structurelles :</i> - Entretien des routes nationales et les pistes principales pour les rendre praticables toute l'année <i>Institutionnelles :</i> - Instaurer un système d'information – éducation - communication des ruraux - Aider à la mise en place d'un comité régional de soutien pour l'entretien des routes conformément aux dispositions prévues dans la charte routière - Assurer la sécurité physique des biens et des personnes <i>Economiques et commerciales :</i> - Poursuivre la mise en place de réseau de micro-crédit de proximité (intrants, équipements, stockage) - Etudier un système d'assurances agricoles	<i>Institutionnelles :</i> - Rehausser le niveau de scolarisation des ruraux (alphabétisation fonctionnelle)	Permanent Mi 2002 2002 Permanent 2002 2004 2005	Etat/FER, Bailleurs Etat, Soc civ Etat, Collectivités Décentralisées Etat Etat, Privés Etat, Privés Etat, Soc civ²

A2: Adapter le cadre institutionnel d'exercice face au pluralisme d'acteurs	Mesures spécifiques riz :			
	Mesures d'accompagnement: <i>Institutionnelles :</i> -Renforcer la capacité technique et financière des Communautés Décentralisées et des GTDR -Revoir les textes régissant le partage des ressources locales et les dotations centrales entre communes, régions et provinces et contrôler son application	<i>Institutionnelles :</i> -Instaurer un cadre de collaboration plus étroite entre les ONG et l'Etat ainsi que les Institutions Internationales	2002-2005 2002 2005	Bailleurs Etat Etat ONG
A3: Intensifier et moderniser la production	Mesures spécifiques riz : <i>Technique :</i> -promouvoir et diffuser des techniques culturales améliorées (SRI, SRA) -exiger un minimum de technique culturale améliorée en contre partie des investissements au niveau des périmètres aménagés (Contrat programme) -assurer la diffusion des variétés de semences améliorées -réduire les pertes à la récolte et post-récolte		Permanent Permanent Permanent Permanent	Etat, Privés Etat, Bailleurs Privés, ONG Inter profession OP

Mesures d'accompagnement: <i>Institutionnelles :</i> -Fiscalité : maintenir l'exonération des taxes sur les intrants et les équipements agricoles -maintenir les taxations modulables sur les importations de riz -Foncier : actualiser la législation foncière pour faciliter l'acquisition des terres et mettre en place des structures d'accompagnement -développer un système de bail pour les riziculteurs et revoir l'aspect juridique du métayage -renforcer les capacités du Service des domaines pour clarifier la situation foncière et faciliter l'acquisition des terres <i>Economiques et commerciales :</i> -renforcer le réseau privé de distribution d'engrais, de pesticides et de petits équipements agricoles -mettre à la disposition des utilisateurs des engrais à coût réduit -faciliter l'accès aux intrants -promouvoir la mécanisation agricole (production, récolte, post-récolte, transformation) <i>Techniques :</i> -promouvoir la fabrication locale d'intrants et de petits matériels agricoles			Fin 2002	Etat
			Permanent	Etat
			2002	Etat
			2003	Etat
			Fin 2002	Privés
			2002	Privés
			2002	Privés
			2005 Permanent	Privés Etat Projets, Recherche, Privés
			Permanent	Etat, Privés
		<i>Techniques :</i> -mettre au point des innovations techniques adaptées (besoins des paysans, accès financier)	2005	Etat Privés, Recherche, Projets

Axes	Actions et mesures de court terme (2002 – 2004)	Actions et mesures de moyen terme (2005 – 2010)		
VOLET POLES DE PRODUCTION ET D' APPROVISIONNEMENT (PPA)				
B1: Améliorer les conditions d'accès des pôles de production	<u>Mesures spécifiques riz :</u> <u>Mesures d'accompagnement:</u>	<i>Structurelles :</i> Ouvrir de nouvelles pistes de desserte et d'évacuation vers les marchés ruraux	2007	Etat, Région
B2: Renforcer l'appui aux producteurs (recherche, conseil, crédit , intrants)	<u>Mesures spécifiques riz :</u> <i>Institutionnelles :</i> Réorganiser le système de vulgarisation en intégrant tous les opérateurs de la filière et mettre en place un réseau d'expérimentation en milieu paysan <u>Mesures d'accompagnement:</u> <i>Institutionnelles :</i> Faciliter et formaliser la création d'organisations professionnelles dans le milieu rural et assurer leur opérationnalité	<i>Economiques et commerciales :</i> Obtenir à travers le groupement interprofessionnel des crédits à taux préférentiel destiné à financer les producteurs de riz	2002 2004 – 2008 2002	Etat, Opérateurs Etat, Privés, ONG Etat, ONG, Interprofessionne

B3: Renforcer la contractualisation entre les opérateurs	Mesures spécifiques riz : <i>Institutionnelles :</i> S'appuyer sur les OP et l'interprofession pour générer une capacité propre de gestion de la filière Renforcer la formation des AUE pour améliorer leurs capacités de gestion et d'entretien des périmètres Mesures d'accompagnement:	<i>Institutionnelles :</i> Mettre à profit la structure interprofessionnelle pour formaliser les contrats (approvisionnement, production , commercialisation, qualité), Créer un fonds interprofessionnel en vue de pérenniser les infrastructures physiques	Fin 2002 2002 2004 – 2005 2004	Interprofessionnel, Collectivités Décentralisées Projets, AUE Interprofessionnel, Privés Interprofessionnel, Privés, Ré
--	--	---	--	--

B4: Développer les échanges et viser le marché export	Mesures spécifiques riz : <i>Institutionnelles :</i> - Faire respecter les textes en vigueur : mise en place des unités de transformation, normes d'usinage.... - Mettre en place un système d'information (suivi de la filière, marchés, information des producteurs sur les débouchés) - Relancer les Chambres d'Agriculture <i>Economique et commerciale :</i> - Mettre une politique d'incitation (prix en fonction de la qualité, et mise en place d'une structure) destinée à relancer la production de paddy de luxe voir de riz biologique - Négocier des quotas d'exportation (UE, COI, COMESA ...) <u>Mesures d'accompagnement</u>	<i>Technique :</i> - Adapter la qualité (recherche de variétés performantes) du riz à la demande du marché international dans certains sites à avantage comparatif <i>Institutionnelles :</i> - Mettre en place une politique de promotion et d'accompagnement des exportations, - Renforcer les actions de régulation des activités au sein de la filière en vue de formaliser les activités de collecte, de transformation et de commercialisation
---	--	--

Axes	Actions et mesures de court terme (2002 – 2004)	Actions et mesures de moyen terme (2005 – 2010)
VOLET SECURITE ALIMENTAIRE AUX ZONES VULNERABLES ET ENCLAVEES (SAVE)		
C1: Sédentariser la culture sur brûlis (« tavy », tatiky, hatsake) et préserver les ressources naturelles	<u>Mesures spécifiques riz :</u> <i>Technique :</i> Intensifier la riziculture de bas-fonds pratiquée dans les vallées forestières <u>Mesures d'accompagnement:</u> <i>Technique :</i> - Diffuser les systèmes de gestion agrobiologique - Mettre au point et vulgariser des itinéraires techniques de gestion durable de la fertilité	<i>Technique :</i> - Accompagner le processus de conversion du tavy en culture rizicole sur couverture végétale - Assurer ou renouveler une couverture arboricole pérenne sur les zones fragilisées des bassins versants (réglementations et répressions sur les feux de brousse, plantation)
C2: Promouvoir la monétarisation des échanges	<u>Mesures spécifiques riz :</u> <u>Mesures d'accompagnement:</u> <i>Structurelles :</i> - Susciter la création de marchés ruraux (infrastructures, stockage, logistique, organisation, greniers villageois) <i>Economique et commerciale :</i> - Promouvoir le système de commercialisation groupée	
C3: Favoriser la diversification agricole et réduire la dépendance en période de soudure	<u>Mesures spécifiques riz :</u> <i>Structurelles :</i> - Contribuer à la multiplication des greniers communautaires villageois GCV - Améliorer les techniques de stockage, assurer la formation en méthode de stockage et de conservation des aliments <u>Mesures d'accompagnement:</u> <i>Techniques :</i> - Améliorer la production des autres cultures vivrières - Favoriser la diversification des cultures et la pratique des cultures de contre saison - Développer les produits porteurs à haute valeur ajoutée	<i>Economique et commerciale :</i> - Renforcer les dynamiques de filières régionales sur le maïs, la pomme de terre, le manioc, les cultures maraîchères.....

6) PILOTAGE DE LA FILIERE RIZ

L'établissement d'une politique sectorielle de développement rizicole constitue la première étape d'un processus qui traduit la volonté du Gouvernement d'assurer dorénavant un véritable pilotage de la filière riz de manière à ajuster en temps voulu les différentes mesures concernant la politique de réhabilitation des aménagements (procédure de ciblage des investissements), la politique de prix et le degré de taxation du riz importé, la politique d'accès aux intrants, les modalités de gestion des périmètres (entretien), les mesures d'incitation à l'intensification et la mécanisation auprès des producteurs et les mesures ciblant les opérateurs aval et l'approvisionnement continu des populations.

L'implication effective de représentants des différents agents de filière et des ministères techniques est indispensable pour assurer un pilotage performant de la filière riz. En outre un certain degré de transparence est indispensable pour disposer d'un accès régulier à l'information sur les volumes d'importation (Douanes, Min. Commerce) et les prix pratiqués (niveau de taxes effectivement payés), les stocks des sociétés d'import-export et des principaux grossistes, les prix pratiqués sur les marchés régionaux, les volumes de production (MINAGRI)... Enfin le suivi de l'impact des accidents climatiques et biologiques (criquets, cyclones) permet de compléter le tableau informationnel. Ces informations permettront de moduler en temps réel les mesures à prendre.

Aussi, le gouvernement s'engage à créer une Unité de pilotage de la filière riz en liaison directe avec FOFIFA, le PADR, le MINAGRI, la Direction des Douanes, le Ministère du Commerce, le GEM, l'Université..., qui sera chargée de rassembler l'information nécessaire et d'organiser régulièrement des comités multi-partenaires de suivi.

7) ANNEXES

ANNEXE 1 : EFFETS DU FACTEUR RISQUE SUR LE DEGRE DE PAUVRETE DES MENAGES EN 2000

		Nb ménages		Prod. paddy /membre	Rev. disp./ membre
		Nb	%	kg	000 fmg
Moyenne générale		6780	100%	184	831
Facteur risque (ROR)	Risque nul	2257	33%	264	1095
	Risque réduit	2427	36%	205	831
	Risque élevé	952	14%	142	687
	Risque très élevé	1144	17%	108	646

ANNEXE 2 : DEFINITION DES TERMES ET CONCEPTS DES TYPES DE RIZICULTURE

Les concepts et définitions ci dessous ont été utilisés lors de l'étude UPDR/FAO/2000, intitulée « *Diagnostic et perspectives de développement de la filière riz à Madagascar* ».

→ La riziculture « **aquatique** » en globe toute culture de riz qui se pratique sur sols de rizières sous une lame d'eau durant tout le cycle cultural.

Suivant leur degré de maîtrise d'eau, ce type de riziculture peut être subdivisé en :

- Riziculture irriguée (irrigated rice), desservie par des infrastructures hydrauliques en bon état et disposant d'une parfaite maîtrise d'eau.
- Riziculture sans maîtrise d'eau, en raison soit de l'absence d'aménagement hydroagricoles soit de l'état défectueux des infrastructures existantes.

De ce fait :

- * certaines rizières souffrent de sécheresse aiguë au début de la saison culturale lorsque la pluviométrie tarde à s'installer (rainfed lowland rice).
- * d'autres sont difficilement drainables et restent en permanence sous une hauteur d'eau plus ou moins importante tout le long du cycle (deep water rice).

→ La riziculture « **pluviale** » désignée quant à elle, toute culture de riz pratiquée, sur sol exondée d'un versant ou de la partie sommitale des collines, après une quelconque préparation de sol et dont l'alimentation hydrique est totalement assurée par la pluviométrie

→ Est dénommée « **riziculture de tavy** », toute culture de riz pratiquée sans travail de sol préalable , sur sol exondé d'un versant ou de la partie sommitale des collines d'un écosystème forestier après défrichement et brûlis et dont l'alimentation hydrique à l'instar du riz pluvial est totalement assurée par la pluviométrie.

ANNEXE 3 : RESULTATS ATTENDUS DE LA STRATEGIE DE RELANCE PAR REGION

	1999							2010			
	Nord	Nord Ouest	Centre Ouest	Hauts Plateaux	Est	Lac Alaotra	National	Nord	Nord Ouest	Centre Ouest	Hauts Plateaux
<u>Aquatique</u> Rendement (T / Ha)	1,5	1 ,37	1,96	3,18	1,73	2,64	2,15	1,92	1,71	2,49	3,84
<u>Pluvial</u> Rendement (T / Ha)	0,79	0,75	1,17	2,56	1,65	1,96	1,25	1,05	1,05	1,40	2,89
Rendement moyen (T / Ha)	1,34	1,35	1,78	3,16	1,29	2,43	1,92	1,66	1,69	2,27	3,80
<u>Production</u> (tonnes)	248 000	362 000	445 000	1 010 000	357 000	360900	2 778 000	364 000	538 000	650 000	1 443 000

	Nord	Nord Ouest	Centre Ouest	Hauts Plateaux	Est	Lac Alaotra	National
Croissance rendement aquatique	28,1	25,0	27,1	20,6	28,8	15,0	22,4
Croissance annuelle rendement aquatique	2,3	2,1	2,2	1,7	2,3	1,3	1,9
Croissance rendement pluvial	33,8	39,3	19,0	13,0	10,0	10,0	19,1
Croissance annuelle rendement pluvial	2,7	3,1	1,6	1,1	0,9	0,9	1,6

Croissance rendement moyen	24,1	24,9	27,3	20,1	30,2	16,1	23,4
Croissance annuelle rendement moyen	2,0	2,0	2,2	1,7	2,4	1,4	1,9
<u>Production</u>							
Croissance globale(%)	46,8	48,6	46,1	41,9	44,8	34,4	43,6
Croissance annuelle (%)	3,5	3,7	3,5	3,2	3,4	2,7	3,35
Production additionnelle (tonnes)	116 000	176 000	205 000	423 000	160 000	124 000	1 212 000
<u>Volume additionnel</u>							
Semences améliorées	766	812	107	182	247	2 267	4 380
Engrais	3 580	7 362	7 571	19 457	2 554	3 519	44 043
Fumier	15 978	36 783	50 214	201 776	-	19 842	323 693
Phyto	135	292	459	197	208	17	1 309
Travail (équivalent emplois)	26 871	24 914	29 640	73 730	102 170	21 922	236 000
<u>Surfaces</u>							
A améliorer en maîtrise d'eau (Ha)	41 589	130 063	100 054	123 037	83 461	49 331	527 534
Additive en pluvial (Ha)	10 583	2 901	16 794	3 507	839	4 028	38 652

